LISTE DES COURS - JANVIER 2012

Cote de cours	Titre	Professeur(e)
CML 4508J C	Études en droit international : Droit international privé européen	Cécile Lisanti
CML 4508JA	Études en droit international : Règlement des différends en droit international	Pierre Klein
CML 4508J H	Étude en droit international : Atelier sur la documentation de la pratique des Nations Unies	Donald McRae et M. Saeid Mirzaei Yengejeh
CML 4508JB	Études en droit international : La responsabilité des multinationales en droit international	Marie-Louise Tougas
CML 4514JF	Introduction au droit européen	Markus Ghering

DESCRIPTION DES COURS - JANVIER 2012

CML 4508JA - Etudes en droit international : Règlement des différends en droit International
(3 crédits)
Professeur Pierre Klein **Janvier 2012**

Préalable(s): Droit international public

Méthode d'enseignement: En plus d'une partie de cours magistral, chaque séance comprendra une discussion, menée sur la base de questions et de lectures spécifiques, à laquelle les étudiant(e)s seront appelé(e)s à participer activement.

Méthode d'évaluation: L'évaluation des étudiant(e)s se fera sur deux bases, comptant chacune pour une partie de la note finale. La première (30 %) couvrira la participation aux séances de discussion. La seconde (70 %) sera attribuée pour l'épreuve finale, qui consistera en la préparation d'un travail écrit.

Description du cours : La notion même de différend sera analysée dans un premier temps, avant de voir comment le droit appréhende ce concept et tend éventuellement à le limiter. Les méthodes de règlement dégagées en droit international seront ensuite étudiées et leurs résultats respectifs évalués. Il sera à cette fin fait référence aussi souvent que possible à des cas concrets de conflits, et aux résultats obtenus par le recours à l'une ou l'autre de ces méthodes en l'espèce. Certains mécanismes institutionnels particuliers seront aussi détaillés (Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, accord OMC). Enfin, on tentera d'examiner comment certains types de différends spécifiques peuvent être réglés en recourant à diverses combinaisons de modes de règlement. Cette deuxième étape devrait favoriser une approche transversale de la matière (qui permettrait entre autres de voir comment plusieurs modes de règlement sont susceptibles de s'articuler entre eux pour mettre fin à un type de différend donné), et off rir un aperçu du développement des modes "alternatifs" de règlement des différends (ou, plus simplement, de l'évolution des modes "classiques" de règlement) en droit international public. Enfin, la question de la multiplication des juridictions internationales sera également abordée.

Objectifs du cours: Le cours a pour objectif de présenter les moyens qu'offre le droit international public pour régler les conflits opposant les sujets de l'ordre juridique international (essentiellement différends entre Etats, ainsi qu'entre Etats et personnes privées).

Instruments de travail: Textes de jurisprudence et de doctrine accessibles sur internet ou dans le cahier de documentation.Ouvrages de référence de base :
J.G. MERRILLS, *International Dispute Settlement*, 5ème édition, Cambridge, C.U.P., 2011
Ferhat HORCHANI (s.l.d.), *Règlement pacifique des différends internationaux*, Tunis/Bruxelles, Centre de Publications Universitaires/Bruylant, 2002
Manuel sur le règlement pacifique des différends entre Etats, Nations Unies, New York, 1992.

Horaire: Lundi au vendredi, 19h00 à 22h00

CML 4508JB - Etudes en droit international : Responsabilité des multinationales en droit international (3 crédits)
Professeur Marie-Louise Tougas **Janvier 2012**

Préalable(s): Aucun, mais il est souhaitable que les étudiants aient suivi un cours de droit international public.

Méthode d'enseignement: L'enseignement se fera sous forme de cours magistraux et de discussions en classe.

Les étudiants seront aussi appelés à faire des exposés oraux ainsi qu'à participer activement aux exercices et résolution de problèmes en classe.

Dans la mesure du possible, des conférenciers seront invités en classe.

Méthode d'évaluation: Les étudiants seront invités à préparer un travail de recherche en équipe (2 à 3 personnes) (65%) et à le présenter sous forme d'exposé oral suivi d'une discussion en classe sur le sujet choisi (20%).

Tout au long de la session, les étudiants seront appelés à participer activement aux discussions en classe (15%).

Objectifs du cours: Le but du cours est de familiariser les étudiants avec l'application des normes de droit international public aux activités des entreprises multinationales. Seront abordés, notamment, a) le droit international des droits humains, b) le droit pénal international, c) le cas des entreprises œuvrant dans le contexte de conflits armés et d) les divers instruments de *soft law* applicables. La responsabilité qui incombe aux États en la matière de même que les différents mécanismes de mise en œuvre, tant nationaux qu'internationaux, seront aussi traités.

De plus, le cours vise aussi à susciter une réflexion critique sur l'encadrement normatif de l'activité des entreprises multinationales au niveau international.

Instruments de travail: Recueil de lecture, articles de doctrine et jurisprudence

Horaire: Lundi au vendredi, 19h00 à 22h00

CML 4508JC - Etudes en droit international : Droit international privé européen
(3 crédits)
Professeur Cécile Lisanti **Janvier 2012**

Préalable(s): Aucun

Méthode d'enseignement: Présentation puis approfondissement des règles européennes de droit international privé au travers d'une présentation académique puis d'applications pratiques.

Méthode d'évaluation: Examen écrit (cas pratique de synthèse) – 23 janvier 2012

Description du cours : En guise d'introduction, seront présentées l'évolution contemporaine des sources du droit international privé et particulièrement l'influence croissante du droit européen, ainsi que l'intégration de ces règles dans l'ordre juridique de chacun des Etats membres de l'Union européenne.

Les deux axes principaux du cours reprennent les deux problèmes essentiels du Droit international privé, qui sont les conflits de juridictions et les conflits de lois. Ces deux questions sont étudiées au travers des solutions du droit international privé européen, particulièrement au regard des règlements Rome I (conflit de lois en matière de contrats), II (conflits de lois en matière d'obligations non contractuelles) et III (conflits de lois en matière de divorce), et les règlements Bruxelles I et II bis (conflits de juridictions). Les questions abordées sont traitées d'abord sous un angle théorique puis pratique (étude de cas).

Objectifs du cours: L'objectif est d'atteindre une connaissance approfondie des principaux textes européens de droit international privé, tant pour les conflits de juridictions que les conflits de lois.

Instruments de travail: Textes européens

Horaire: Lundi au vendredi, 13h00 à 16h00

CML 4508JH – Étude en droit international : Atelier sur la documentation de la pratique des Nations Unies (3 crédits)
Professeurs : Donald McRae et M. Saeid Mirzaei Yengejeh **Janvier 2012**

Préalable(s): Aucun

Méthode d'enseignement: La formation durera trois semaines, et comprendra les sujets suivants : vue d'ensemble des mandats dévolus aux principaux organes des Nations Unies, interprétation et application de la Charte des Nations Unies, et préparation d'études destinées au Répertoire.

À l'issue de cette formation, on confiera ensuite à chaque étudiant, étudiante, sous l'étroite supervision de M. Saeid Mirzaei Yengejeh, un travail sur l'interprétation et l'application d'une disposition spécifique de la Charte, dans un cadre de temps déterminé, et la préparation d'un avant-projet d'étude pour le Répertoire.

Méthode d'évaluation: Les avant-projets d'études préparés par les étudiants formeront la base de l'évaluation (100 %)

Les versions finales des études et les noms de leurs auteurs seront affichés sur le site Web des Nations Unies.

Une lettre de recommandation sera remise aux étudiantes et étudiants qui auront réussi le cours et désirent présenter leur candidature pour des postes de stagiaires au Secrétariat des Nations Unies, à New York.

Objectifs du cours: Ce séminaire vise à inciter les étudiantes et étudiants à contribuer au travail des Nations Unies en matière de documentation de l'application et l'interprétation des dispositions de la Charte des Nations Unies par les principales instances de l'organisation. Il s'agit d'un atelier pratique sur la documentation des Nations Unies. À cette fin, la Faculté de droit et la Division de la codification du Bureau des affaires juridiques des Nations Unies ont décidé de collaborer afin d'impliquer les étudiantes et étudiants en droit à la préparation d'études destinées au Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies.

Pour mettre en œuvre ce projet de collaboration, les étudiants devront en premier lieu recevoir une formation sur les différents types de documents des NU nécessaires à la préparation des études du Répertoire. On confiera ensuite à chaque étudiant, étudiante la tâche de préparer un avant-projet d'étude pour le Répertoire, lequel devra recevoir l'approbation du superviseur avant d'être soumis à l'examen et aux commentaires du Secrétariat des Nations Unies. Les étudiants finaliseront leur avant-projet d'étude à la lumière des observations et commentaires émis par le Secrétariat des NU.

Modalités d'inscription : Ce cours est ouvert aux étudiantes et étudiants de 2ième année ou plus et aux étudiants diplômés. Sous la supervision du professeur Donald McRae, un nombre limité d'étudiants [de 5 à 10] sera choisi pour la session d'automne. La préférence sera accordée aux étudiantes et étudiants possédant des connaissances au sujet des Nations Unies et d'excellentes capacités en matière de communications écrites et de rédaction. Les étudiants désireux de s'inscrire à ce cours doivent présenter une demande par écrit au professeur McRae avant le 1er juin 2010, exposant l'étendue de leurs connaissances au sujet des Nations Unies Nations, leurs compétences en matière de rédaction et leur engagement à finaliser leurs travaux après avoir reçu la révision du Secrétariat des Nations Unies. Les candidats et candidates doivent joindre leur curriculum vitae à leur demande. Les candidatures peuvent être soumises en anglais ou en français.

Avis d'acceptation : Les étudiants et étudiantes retenus seront avisés qu'ils et elles ont été choisis, avant la date d'inscription aux cours de l'année suivante.

Instruments de travail: Chapitres extraits des livres suivants :

- Simma, B., the Charter of the United Nations, A Commentary, Oxford University Press, 2002.
- Cot, J. P., Pellet, A. & M. Forteau, M. (éd.), La Charte des Nations Unies : Commentaire article par article, 3ième éd., Economica, Paris, 2005.
- Les études préparées pour les suppléments antérieurs du Répertoire relativement aux articles pertinents de la Charte, sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.un.org/law/repertory/
- Documents des NU pertinents (résolutions de l'Assemblée générale des NU, comptes rendus sténographiques des réunions de l'Assemblée générale, rapports et comptes rendus analytiques des organes

subsidiaires de l'Assemblée générale, rapports du Secrétariat général, et réactions des États membres). Chaque étudiante, étudiant devra mener une recherche distincte pour son travail spécifique et dresser une liste des documents nécessaires à la préparation de son projet d'étude. La plupart des documents des NU sont accessibles par voie électronique à l'adresse suivante : http://www.un.org/en/documents/

Autres lectures recommandées

1. Jose E. Alvarez, International Organizations as Law-Makers, Oxford University Press (2005).

2. C.F. Amerasinghe, Principles of the Institutional Law of International Organizations, Cambridge, second edition (2007)

Horaire: Vendredi, 14h00 à 17h00

CML 451 4JF - Introduction au droit européen (3 crédits)
Professeur Markus Gehring **Janvier 2012**

Préalable(s): Aucun

Méthode d'enseignement: 14 cours magistraux et 10 séminaires

Méthode d'évaluation: 50% présentation en séminaires et participation en cours et séminaires.
50% thèse de 4.000 mots ou 15 pages.

Description du cours: Ce cours interdisciplinaire analyse l'Union européenne et son régime juridique d'une perspective juridique aussi bien que politique. Le temps requis pour les lectures est semblable à celui d'un cours 'normal' en droit, mais les séminaires cherchent à explorer, avec plus d'attention et de profondeur, la jurisprudence la plus percutante d'une perspective juridique et politique internationale. Certains des séminaires sont également consacrés à certaines questions clés reliées au régime juridique de l'UE. Finalement, il y aura du temps consacré à des présentations de la part des étudiants dans les séminaires (de plus amples explications seront fournies lors de la première session).

Le cours visera principalement les questions suivantes: Qu'est-ce qui différencie l'UE des autres organisations internationales? Peut-on qualifier l'état actuel de ce régime gouvernemental (Policy) en tant qu'entité constitutionnelle? Quel est le rôle du droit face à l'intégration politique et économique de l'Europe? Quel est le rôle des institutions européennes? Quelles sont les fonctions de la Commission et quelles causes sont entendues par la Cour Européenne de Justice? Quel est le rôle du justiciable privé? Quelles sont les valeurs juridiques fondamentales et les principes de ce nouveau régime juridique? Quelles sont les libertés économiques fondamentales dans l'Union et en quoi la libre circulation des biens et des personnes est essentielle à l'intégration? Quelle est la politique étrangère de l'Union? Quelles sont les règles quant à la réalisation de l'objectif du développement durable? Quel est le régime de concurrence de l'UE? Qu'est-ce que le Traité Constitutionnel Européen, où va l'Union Européenne après le « non » des Français et des Néerlandais, et après la période de 'réflexion'? Quel est le régime après le Traité de Lisbonne?

Plus généralement, le cours habilitera les étudiants à distinguer les arguments juridiques des arguments politiques. Les étudiants pourront répondre à des questions juridiques, évaluer le cadre politique plus large de l'intégration européenne en général et comprendre le processus de constitutionnalisation européenne en particulier. Après le cours, les étudiants devraient être capables d'évaluer de nouveaux jugements de la Cour et les lois européennes en les plaçant dans un contexte de l'*acquis communautaire* général : le cours leur permettra de naviguer dans les structures (parfois déroutantes) de l'UE, de trouver des réponses à la plupart des questions juridiques reliées au processus d'intégration européenne, et d'entreprendre des recherches additionnelles dans ce passionnant domaine du droit et de la politique en constante évolution.

Objectifs du cours: Le cours a trois principaux objectifs d'apprentissage. Le premier offre aux étudiants une compréhension adéquate du droit substantif de l'UE et leur permet de comprendre le cadre, la compétence et les mandats des institutions de l'UE, le processus de constitutionnalisation et les enjeux des principales questions juridiques dans le processus d'intégration européenne. Le second objectif vise à permettre aux étudiants d'acquérir une plus profonde compréhension du rôle du droit dans le processus d'intégration. Par exemple, le cours analysera la jurisprudence la plus percutante de la Cour européenne de justice, et examinera son impact sur l'intégration européenne. Le troisième objectif vise à présenter aux étudiants la structure constitutionnelle européenne émergente, incluant les divisions de pouvoir et les processus de dialogue entre les institutions européennes et celles des états membres. De nouvelles perspectives socio-politiques et juridiques dans ce processus seront vues et sujets à débat.

Instruments de travail: À confirmer

Horaire: Lundi au vendredi de 16h00-19h00